



**PRÉFET
DE SEINE-ET-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Contrôle du respect des Règles de Construction

CRC N° 2023-77-

QUESTIONNAIRE À REMPLIR MAISONS INDIVIDUELLES

Documents généraux (à fournir)

DG-1x Fiches de renseignements ci-après dûment complétées (pages 3/9, 4/9 et 5/9)

DG-2x Copie de la demande de permis de construire et de l'arrêté de décision

DG-3x Déclaration d'achèvement des travaux (DAACT)

DG-4x Extrait k bis de la maîtrise d'ouvrage.

DG-5x Dossier des ouvrages exécutés (DOE), ou à défauts plans Marchés ou DCE (les plans devront être cotés en Intérieur, en Extérieur et en Altimétrie), comprenant :

- x Plan de masse du projet avec les cheminements et stationnements extérieurs
- x Plans des rez-de-chaussée, étages courants, combles ou toitures
- x Plans des coupes
- x Plans des façades

• Signature (page 9)

Identification de l'opération

Adresse des travaux

Adresse de l'opération :

Code postal :

Commune :

Nom et adresse du maître d'ouvrage au promoteur

Nom (et prénom) ou raison sociale :

Adresse du maître d'ouvrage :

Code postal :

Commune :

Portable :

Adresse mail:

N° de Siret :

Permis de construire

Dépôt de la demande :

Délivrance de permis de construire :

Numéro(s) de permis de construire (département sur 3 chiffres) :

0 - - -

0 - - -

0 - - -

Calendrier de l'opération

Ouverture de chantier :

/ /20

Achèvement travaux ¹:

/ /20

¹ Date réelle ou de première occupation des logements ou prévisionnelle.

Nature de l'opération

Résidentiel (nombre de logements par type et financement)			Non résidentiel (SHON par type)	
Financement	Individuel	Collectif		
- Aidé				
- Non aidé				
- TOTAL				

Classement incendie	<input type="checkbox"/> ème famille
Nombre de bâtiments : <input type="text"/>	Nombre de logements : <input type="text"/>
Répartition Logt. / Bât.	<input type="text"/>
Nombre de niveaux / Bât.	<input type="text"/>
Sous-sol	<input type="text"/>

Maîtrise d'œuvre

Nom(s) du (des) maître(s) d'œuvre :

Adresse du (des) maître(s) d'œuvre :

Adresse mail :

Tél. :

- Mission de maîtrise d'œuvre :
- Mission limitée (plans et permis de construire)
 - Mission complète (conception + direction de travaux)
 - Mission de conception seule
 - Mission de direction des travaux seule
 - Autre. Préciser :

Bureaux d'études techniques

Noms, adresses et missions : fluides, génie climatique, étude thermique, etc.

Type de marché de construction

- Lots séparés Groupement d'entreprises Entreprise générale
 Contrat CMI (loi du 19.12.1990) Autre ensemblier

Contrôle technique

Nom du contrôleur technique :

Adresse postale :

Adresse mail :

Tél. :

S'il n'y a pas de contrôle technique, indiquez explicitement « Pas de contrôleur technique ».

Mission(s) :

Caractéristiques du (des) bâtiment(s) d'habitation

Raccordement au gaz : Oui Non

Logements foyers : Oui Non

Parc de stationnement couvert : Oui Non

Stationnement automobile : Intérieur Extérieur Visiteur Pas de stationnement prévu

Nombre de places de stationnement : En intérieur En extérieur

Nombre de places PMR : En intérieur En extérieur

Caves, celliers : Oui Non

Sous-sol : Oui Non

Logements au niveau d'entrée : Oui Non

Labels énergétiques

- Label Haute Performance Énergétique ou BBC Effinergie
 - Non
 - HPE 2005
 - THPE 2005
 - BBC 2005
 - THPE 2000

- Label Énergies Renouvelables
 - Non
 - HPE EnR 2005
 - THPE EnR 2005

- Effinergie +
- Bepos-effinergie
 - Oui Non
 - Oui Non

Autres certifications et labels de qualité de l'opération

Pour les constructions en France métropolitaine

- Certification qualitel (CERQUAL)
 - Oui Non

- NF logement (CERQUAL)
 - Oui Non

- Certification Habitat & Environnement (CERQUAL)
 - Oui, Logement Oui, EHPA-EHPAD Non

- NF Maison individuelle (CEQUAMI)
 - Oui Non

- NF bâtiments tertiaires
 - Oui Non

- Label acoustique
 - Oui Non
 - Oui Non Ne sait pas

Documents spécifiques « Accessibilité »

• Fournir les pièces suivantes :

ACCESS-1x Attestation de vérification de l'accessibilité aux personnes handicapées

ACCESS-2x Étude d'éclairage pour les cheminements extérieurs (le cas échéant)

ACCESS-3x Attestation justifiant la possibilité d'installer une douche accessible dans l'ensemble des logements du programme ayant fait l'objet d'une demande de permis de construire déposée à compter du 01/01/2010,

ACCESS-4x Rapport final du bureau de contrôleur (le cas échéant),

ACCESS-5x Pour les logements réalisés sur plusieurs niveaux, une partie du séjour situé au niveau d'accès au logement doit être aménageable en chambre. Il convient alors qu'un plan précise la configuration retenue avec « chambre aménagée » afin que l'on puisse s'assurer que :

- Une chambre répond bien aux exigences dimensionnelles définies à l'article 13 de l'Arrêté du 24 décembre 2015,
- La partie restante du séjour permet d'assurer correctement la fonction « salle à manger »

En cas de Travaux Modificatifs Acquéreur (TMA, définis par l'article 6 du décret n°2015-1770 et l'article 16 de l'arrêté du 24 décembre 2015) :

• Fournir les pièces suivantes :

ACCESS-6x Plan du logement correspondant au logement réalisé avec les travaux demandés par l'acquéreur

ACCESS-7x Plan du logement correspondant à la configuration du logement conforme aux règles prévues au I de l'article R111-18-2 du CCH

ACCESS-8x Copie de l'acte de vente notarié

En cas de recours à une Solution d'Effet Équivalent (SEEq définie par l'article 3 du décret n°2015-1770 et l'article 1 de l'arrêté du 24 décembre 2015) :

• Fournir la pièce suivante :

ACCESS-9x Copie du dossier de demande et de la réponse du représentant de l'État

Documents spécifiques « Sécurité-Incendie »

Arrêté du 31/01/1986

Classement de l'opération du point de vue de la sécurité incendie :

1^{ère} famille : (R+1 max.) - 2^{ème} famille : > R+1 (ou R+1 max. en band.stuct.non indépendante).

SI-1x Éléments porteurs verticaux (SF, planchers, CF) vs accès & sous combles (sauf si enveloppe jusqu'à couvert.) (article 5)

SI-2x Recoupement bande/45m : mur CF1/2h à 1h + bl. port. CF1/2h + FP (parois séparées mais CF1/4h) (article 7)

SI-3x Façades M3 ou bois (M4 si indiv. isolée > 4m / limite propriété) (article 12)

SI-4x Couvert. (+faç. étage 30°/vert.) M1 à M3 / sup. continu M0 ou bois (sinon voir clas./ind.) (article 15)

SI-5x R-d-Ch. aussi pour maison isolée Conformité au guide de l'isolation par l'intérieur (article 16)

SI-6x Attestation de stabilité au feu des éléments porteurs (modèle ci-joint à compléter A page 9/11).

A - STABILITÉ AU FEU (SI-6)

ATTESTATION de CONFORMITÉ aux RÈGLES ²

Nota : pour être prise en compte cette attestation doit être remplie par le maître d'ouvrage ou par un contrôleur technique

Je soussigné

agissant en tant que

pour le compte de

certifie que les éléments porteurs ont été conçus et mis en œuvre dans le plus strict respect de la réglementation en vigueur à ce jour,

dans l'opération située

Fait à

le³

Signature :

Cachet :

² Directives de contrôle : la présente attestation servira de base pour le contrôle des éléments porteurs à défaut de vérifications réalisées in situ le jour de notre intervention. La non-fourniture de cette attestation ou une attestation incomplète aboutira donc à une non-conformité pour le Maître d'Ouvrage.

³ La présente attestation doit dater de moins d'un an

Documents spécifiques « Ventilation »

Caractéristiques techniques

Indiquer le système de ventilation que vous avez installé dans cette opération :

• Ventilation

Naturelle VMC-auto-réglables VMC-simple flux hygro

VMC-gaz VMC-gaz hygro VMC-double flux

Autre (préciser) :

• Précision

Hygro A

Hygro B

Ne sait pas

• Marque du groupe installé et caractéristiques techniques :

• Entrée d'air (pour tout système)

Type de bouches :

Marques :

• Sortie d'air

Types de bouches :

Marques :

• Fournir les pièces suivantes :

VENTIL-1 x Plans ou schémas des installations de ventilation,

VENTIL-2 x Procès-verbaux d'essais, avis technique, certifications,

VENTIL-3 x Avis technique du CSTB pour les éléments mis en œuvre, (*par exemple Avis technique 14/13-1909*V4*)

VENTIL-4 x Étude de dimensionnement,

VENTIL-5 x Justificatif pour la ventilation constante des velux (le cas échéant) et la mise à disposition d'un système de canne ou autre.

Documents spécifiques : Portes de garage ou Portail

• Fournir les pièces suivantes :

✕ **Engagement de Conformité du Fabricant** concernant les portes de garages automatiques pour ensembles collectifs d'habitations (modèle ci-joint à compléter).

✕ **Attestation de Conformité de l'Installation** concernant les portes de garages automatiques pour ensembles collectifs d'habitations.

Documents spécifiques : Garde-corps ou Fenêtres basses

• Fournir les pièces suivantes :

✕ Descriptif des gardes-corps et fenêtres basses et détails des balcons.

Signature

Ces documents ont été regroupés par :

Madame / Monsieur :

agissant en qualité de :

Maître d'ouvrage

Maître d'œuvre

Autre :

À (lieu),

le (date)

Signature